

**Edition
spéciale**

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

61e ANNE No 204

SHERBROOKE, DIMANCHE, 18 OCTOBRE 1970

15 CENTS

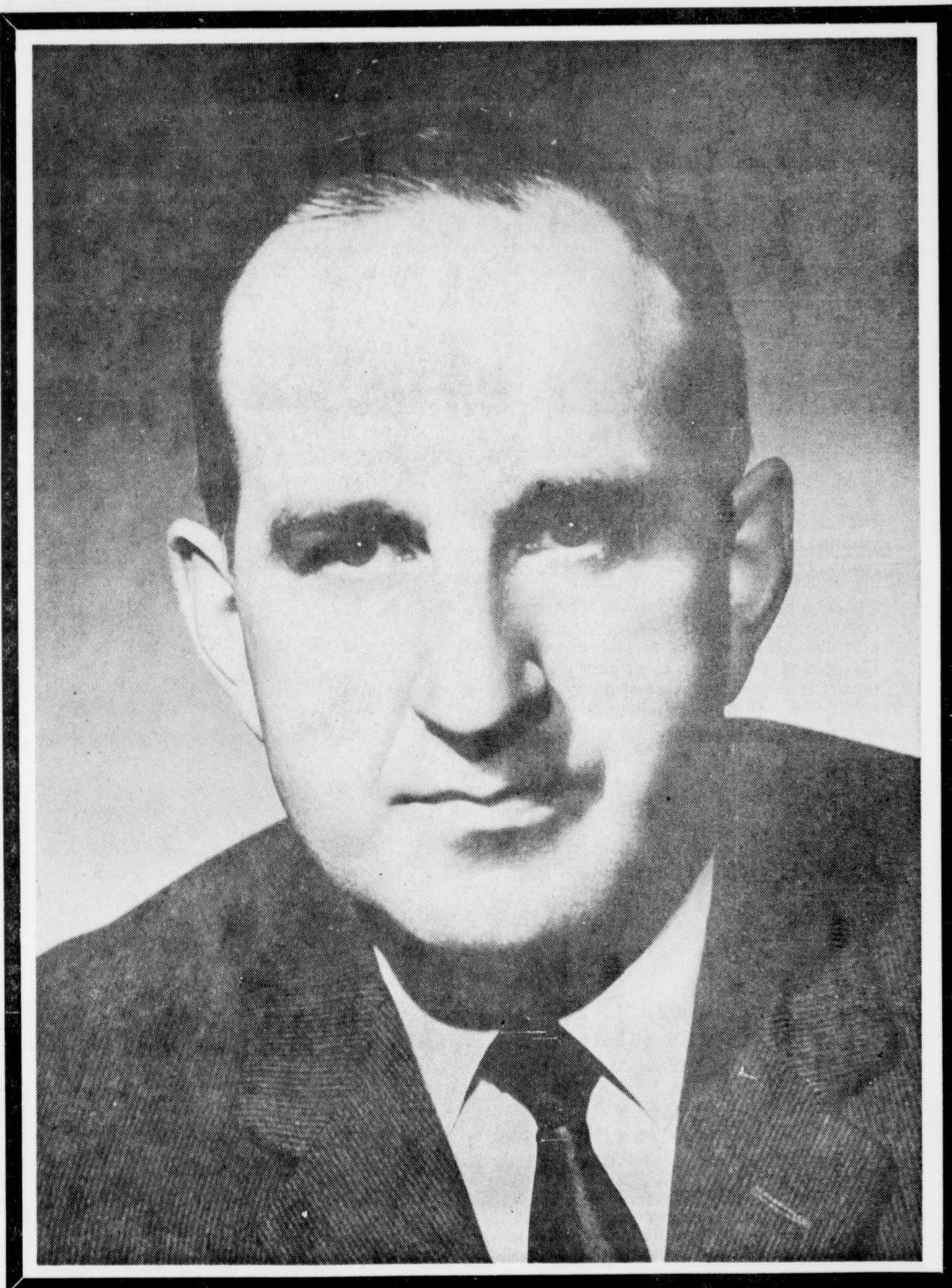
Réunion d'urgence du cabinet fédéral ce midi

LAPORTE ABATTU

***Son corps retrouvé dans une
auto près de Saint-Hubert***

(voir détails en page 3)

**James Cross est-il
mort ou vivant?**



**La découverte du corps de Pierre
Laporte en photos (pages 4 et 5)**

**Les commentaires des hommes
publics sur la mort de Laporte**

(page 7)

**Qui sont Pierre Laporte et
James Cross (page 2)**

**Les événements de samedi
sur l'affaire Laporte-Cross**

(pages 2 et 8)

Pierre Laporte, un pilier de l'équipe libérale

Le ministre québécois du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte, qui a été tué par le Front de libération du Québec et dont on a retrouvé le corps tard hier soir, avait joué un rôle de second violon au cours de l'évolution du Québec dans les années 60.

Après les élections du 29 avril dernier, il devenait l'une des figures dominantes de la nouvelle équipe libérale de Robert Bourassa.

Depuis dix ans, pendant que les Lesage, Lévesque et Bertrand dominaient la scène politique, M. Laporte se taillait une réputation solide de parlementaire aguerré. "Le meilleur parlementaire de l'Assemblée nationale", déclaraient ses partisans, en janvier dernier, lors de la convention libérale qui devait porter toutefois M. Bourassa à la tête du parti.

Après la victoire libérale du 29 avril, M. Laporte se voyait offrir le poste délicat du ministre du Travail et de l'Immigration.

Ses convictions ont considérablement évolué depuis les jours de 1963 où il entrevoyait pour le Québec "presque tous les pouvoirs d'un Etat indépendant". Il était alors ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage.

Evolution

Dans les années qui suivirent, il devait endosser et défendre ardemment la thèse libérale d'un statut particulier pour la Belle province au sein de la Confédération canadienne.

Et lorsqu'en 1968, M. Pierre Elliott Trudeau rejetait comme non-sens les deux thèses d'états

associés et de statut particulier, M. Laporte s'est rallié au point de vue du futur premier ministre canadien.

Il devait déclarer, en 1969, au cours d'une interview: "En toute vérité et de façon très ca-



tégorique, je ne vois le Québec qu'au sein de la communauté canadienne".

Bien qu'il ait subi la défaite aux mains de M. Robert Bourassa, dans la course à la direction du Parti libéral du Québec, peu de politiciens pouvaient se flatter d'avoir une aussi bonne préparation que Pierre Laporte pour assumer ce poste.

Il est né le 27 février 1921, à Montréal, dans

une famille de sept enfants. Très tôt, il s'intéressait à la chose politique. "Mon père, raconte-t-il, était farouchement nationaliste et antilibéral. En fait, il était contre le gouvernement, quel que soit la couleur".

Carrière

Après avoir terminé son droit, à l'Université de Montréal, en 1945, M. Laporte entra au quotidien montréalais *Le Devoir*. Il fut assigné à la législature provinciale en 1948. Le journal était alors dirigé par M. Gérard Filion qui livrait une lutte désespérée au régime unioniste de Maurice Duplessis.

Il était donc inévitable, après douze années d'observation réciproque du haut de la galerie de la presse, que M. Duplessis et le journaliste Pierre Laporte devinssent de cordiaux ennemis.

Ce match serré devait se terminer par la publication, en 1960, d'un livre signé par le journaliste sous le titre révélateur de "Le vrai visage de Duplessis".

Se lançant dans la politique active, M. Laporte devait connaître tout d'abord la défaite en 1956. Six ans plus tard, il réussissait à se faire élire dans son comté de Chambly, lors d'une élection complémentaire. Il a été nommé leader parlementaire du gouvernement libéral en 1963 et, deux ans plus tard, se voyait offrir le portefeuille des Affaires culturelles.

Au cours de sa carrière politique, il s'est signalé comme principal artisan des réformes du système électoral et des affaires municipales.

James Cross en poste à Montréal depuis 1967

M. James Richard Cross, qui fut l'objet du premier enlèvement du FLQ, était chef de la délégation commerciale du Royaume-Uni à Montréal depuis deux ans et demi.

Son rôle principal dans la métropole canadienne consistait à favoriser les exportations britanniques vers le Canada. Le diplomate irlandais avait pour mission particulière d'établir de nombreuses et utiles relations dans les milieux d'affaires et les cercles financiers.

Surnommé "Jasper" par ses amis, on lui attribue les mérites d'être un homme discret et charmant, consciencieux et bien informé.

Né à Nevagh en Irlande en 1921, M.

Cross prenait épouse en 1945 en la personne re Barbara Dagg. Ce mariage lui



donna une fille, prénommée Susan, maintenant mariée et âgée de 24 ans.

Il avait été amené à la carrière diplomatique après des études en sciences économiques et politiques au Trinity College de Dublin, une brève carrière de lieutenant dans le Corps royal de Génie de l'Armée britannique et diverses fonctions occupées au sein du Board of Trade. En 1957, il fut attaché commercial de son gouvernement à Halifax. En 1963, il était nommé à Kuala Lumpur comme chef de la délégation commerciale du Royaume-Uni en Malaisie. Il fit aussi un séjour de deux ans à Winnipeg.

Rentré dans son pays en 1966, M. Cross y occupa le poste de secrétaire adjoint de la division des affaires générales et de la division des expositions commerciales de son pays. En 1967, il était nommé à Montréal.

Samedi soir, Bourassa avait reformulé l'offre de sauf conduit aux ravisseurs en échange de la liberté de Laporte et Cross

QUEBEC (Spéciale) — Tard samedi soir, quelques minutes à peine avant que l'on ne découvre le cadavre du ministre québécois Pierre Laporte, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, avait fait connaître publiquement les modalités de leurs offres aux ravisseurs de les transporter jusqu'à Cuba en échange de la liberté des deux otages.

Voici le communiqué gouvernemental à cet effet:

"Les mesures graves prises par le gouvernement du Québec ont permis d'assurer le calme nécessaire à une action précise. Les autorités informent donc les ravisseurs de MM. Cross et Laporte des détails suivants concernant l'offre définitive qui a été formulée par ces mêmes autorités. Elles précisent les mécanismes de leur offre aux ravisseurs, mécanismes qui devraient permettre d'atteindre l'objectif recherché, à savoir la vie sauve de MM. Cross et Laporte, de la façon qui semble la plus sûre.

"La population comprend que des mesures de sécurité sans précédent ont été mises en place. On recommande cependant à chacun de vaquer à ses occupations habituelles: de cette façon, la population n'a aucune raison de s'inquiéter, en particulier si personne ne s'approche des lieux qui vont être mentionnés subséquentement.

"Les autorités comptent sur la coopération

de tous: ce sera la meilleure façon pour chacun d'entre nous d'aider à sauver ces vies humaines.

"Voici les détails essentiels quant à la question préalable et quant à l'offre du gouvernement. Ces détails sont communiqués par Me Robert Demers, représentant des autorités. Ils constituent les modalités pour la mise en liberté des otages et pour le sauf conduit des ravisseurs.

C'est à la demande du gouvernement canadien, faite pour des raisons humanitaires, que le gouvernement cubain a bien voulu, pour ces mêmes raisons, autoriser ses représentants à participer à ces modalités.

A) Les ravisseurs, toujours armés, et accompagnés de MM. Cross et Laporte, devront se rendre par le pont de la Concorde à Terre des Hommes, lieu désigné, par accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Cuba, comme étant une extension du consulat de Cuba, à Montréal. Cette extension comporte tous les privilèges et immunités attachés à un consulat.

B) La route conduisant à l'endroit désigné sera complètement dégagée ou gardée par la police et par l'armée. Il suffira pour cela que les ravisseurs en fassent la demande en appelant la Sécurité du Québec à 395-4195. Les militaires

et policiers recevront alors l'ordre de laisser passer indemnes les ravisseurs, toujours armés, se dirigeant, accompagnés de MM. Cross et Laporte, vers le lieu désigné.

C) A l'arrivée au lieu désigné, les ravisseurs remettront MM. Cross et Laporte au gouvernement cubain représenté par son consul. Le consul de Cuba demandera alors aux ravisseurs de lui remettre leurs armes.

D) Dans l'heure suivant leur arrivée au lieu désigné, les ravisseurs, accompagnés du consul de Cuba, seront conduits à un aéroport où ils prendront place à bord d'un avion. Un nombre restreint de fonctionnaires canadiens et de représentants du gouvernement cubain accompagneront les ravisseurs.

E) A l'arrivée à Cuba, le gouvernement de ce pays autorisera son consul à Montréal à remettre MM. Cross et Laporte aux autorités canadiennes.

F) Des documents de voyage sont préparés et seront remis aux passagers.

G) De concert avec le gouvernement du Québec, le gouvernement canadien s'est entendu avec le gouvernement de Cuba sur ces modalités.

Le corps de Pierre Laporte trouvé dans une auto près de St-Hubert

MONTREAL (Spéciale à La Tribune) — Les circonstances qui ont entouré la découverte du cadavre du ministre Pierre Laporte, dans la malle de l'automobile qui avait servi une semaine plus tôt à son enlèvement par le FLQ, ont créé dans la population une réaction où l'horreur s'est mêlée à la peur.

C'est d'ailleurs dans un état de panique que s'est faite hier soir la macabre découverte, panique d'autant plus grande que ce meurtre glacial venait confirmer une appréhension que personne ne voulait croire réelle.

Le corps de M. Laporte a été découvert recroquevillé dans la noirceur du coffre arrière d'une automobile abandonnée en bordure d'un édifice public près de St-Hubert, municipalité sise à environ cinq milles au sud de Montréal.

Selon les renseignements obtenus, M. Laporte aurait été tué d'une balle à la tête. Selon le journaliste Michel St-Louis, du poste CKAC, le seul qui ait pu accompagner les policiers sur les lieux de la pénible découverte, le visage de M. Laporte ne portait pas à première vue les signes d'une extrême violence qui l'aurait défiguré et rendu méconnaissable, sauf un filet de sang coagulé au-dessus de la lèvre supérieure. Il semblait, de toute évidence, avoir également les mains liées et tachées de sang.

Les policiers ont découvert le cadavre de M. Laporte à 23 h. 30. On avait repéré l'auto beaucoup plus tôt, soit vers 23 heures, mais les policiers ont dû agir avec beaucoup de précaution, car ils croyaient l'auto piégée.

Malgré la mort de Laporte, l'offre de sauf conduit pour la vie de Cross tient encore

Les gouvernements fédéral et provincial ont fait savoir, tôt ce matin, que les ravisseurs de M. Richard Cross bénéficieraient d'un sauf-conduit s'ils libéraient leur otage.

Indépendamment des événements tragiques de cette nuit qui ont amené la découverte du cadavre de M. Laporte, le gouvernement estime qu'il y a peut-être encore une chance que la vie de M. Cross soit épargnée.

M. Cross est détenu en effet par une cellule qui n'est pas celle qui a détenu M. Laporte pendant une semaine avant de l'assassiner.

Il est possible, selon les autorités du gouvernement, que différentes cellules puissent prendre différentes décisions. C'est pourquoi on a jugé, dans un geste qui est celui du "dernier espoir", de promettre le sauf-conduit à ceux qui détiennent M. Cross. Il n'est évidemment pas question que la cellule responsable de la mort tragique de M. Laporte puisse bénéficier de la même offre.

Cross est-il mort ou encore vivant?

On se perdait encore en conjectures, tôt ce matin, à savoir si M. James Richard Cross était encore vivant ou mort.

Des rumeurs ont couru hier soir à l'effet qu'il avait été assassiné, à la suite d'appels téléphoniques présumément du FLQ (mais non confirmés), et qu'on retrouverait son corps de la même façon qu'on avait découvert celui de M. Laporte, soit dans la malle d'une automobile.

Des recherches policières ont été faites en particulier dans la région de Rawdon, à une quarantaine de milles au nord-est de Montréal, mais elles ont été vaines.

Comme M. Cross est détenu par une autre cellule que celle qui a assassiné M. Laporte, on garde encore l'espoir qu'il soit en vie.

Mais le suspense demeure absolu, d'autant plus que la cellule qui a kidnappé M. Cross n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs jours déjà, sauf hier soir, si tant est que c'est bien elle (et non de mauvais plaisants) qui a lancé la police sur une piste. Comme cette piste s'est avérée fautive, il est permis encore d'espérer.

Les 255 détenus ne seraient pas libérés avant les Fêtes

Les 255 personnes qui ont été incarcérées par les forces policières au cours des deux derniers jours ne seraient libérées qu'en décembre. Cette information vient d'un informateur digne de foi qui est régulièrement en contact avec le gouvernement et la police.

C'est afin d'éviter les manifestations violentes, les déclarations fracassantes, les critiques trop virulentes contre le gouvernement à un moment où celui-ci a de délicats problèmes à résoudre, que les hautes autorités policières et gouvernementales auraient décidé de garder en cellule toutes les personnes arrêtées, comme c'est d'ailleurs leur droit de le faire en vertu de la loi des mesures de guerre. C'est quelques jours seulement avant Noël que les personnes détenues seraient libérées.

C'est à la station radiophonique CKAC que les ravisseurs de M. Laporte se sont adressés dans un appel au téléphone anonyme, pour laisser savoir qu'ils faisaient connaître le sort de leur otage dans une note laissée à un endroit bien précis du Théâtre Port-Royal de la Place des Arts à Montréal. Un premier appel avait été fait à 19h.30 et un second à 20h.30. Le journaliste Michel St-Louis s'est rendu sur les lieux et découvrait effectivement, à 21h.30, le message du FLQ. Cette note indiquait où se trouvait la voiture et donnait même un plan pour s'y rendre. Après vérification de la voiture, garée à l'extrémité de l'aéroport militaire de St-Hubert, le jeune journaliste a aussitôt appelé les quartiers généraux de la police.

Plusieurs policiers armés jusqu'aux dents sont alors arrivés. Mais il a fallu faire appel à une escouade spéciale pour ouvrir le coffre de l'auto, car on craignait qu'il ne contienne une bombe. Mais c'est le cadavre de M. Laporte qu'on y a découvert.

Réunion d'urgence du cabinet fédéral à midi

Le ministre de la Justice John Turner a annoncé tôt ce matin qu'une réunion d'urgence du cabinet fédéral aura lieu ce midi.

Interviewé alors qu'il quittait la Chambre des communes, l'air abattu et harrassé, M. Turner a confirmé que le premier ministre Trudeau avait demandé la tenue de cette réunion spéciale.

Il n'a pas mentionné quelle question serait discutée, mais tout laisse croire qu'il s'agira de l'assassinat de M. Pierre Laporte.

Il est aussi possible que l'on s'entretienne des moyens à prendre pour préserver la vie de M. James Cross.

Toutes ces opérations se sont déroulées de façon à ce que les journalistes et les curieux ne nuisent pas au travail. On avait dressé, pour ce faire, d'immenses panneaux protecteurs autour du centre des opérations.

Les journalistes ont pu voir le corps de M. Laporte lorsqu'il a été transporté par les employés de la morgue.

Ces opérations se sont déroulées, il va sans dire, dans une atmosphère extrêmement tendue. La scène atteignait une dimension d'autant plus tragique qu'elle était baignée du feu des projecteurs des chars de police, d'un mouvement continu de policiers nerveux et d'éclats de voix qui traduisaient bien la gravité de la situation.

Selon la note laissée par le FLQ, M. Laporte aurait été assassiné à 18h.18 exactement, soit une semaine (jour pour jour, heure pour heure, seconde pour seconde) après son enlèvement. Ignorant encore le sort qui avait été fait au ministre Laporte, le gouvernement du Québec offrait à nouveau, vers les 22 heures hier soir, le sauf-conduit aux ravisseurs, moyennant la libération de leurs otages, suivant des modalités bien précises.

Le meurtre de M. Laporte est revendiqué par la cellule Léprieux du FLQ, auquel nom se rattache les mots Royal 22e.

Ce n'est qu'à minuit vingt-cinq ce matin que le cadavre de M. Laporte a été positivement identifié par les membres de sa famille, et que la nouvelle de sa mort tragique a été rendue officielle.



La famille du ministre Pierre Laporte: Claire, 20 ans, Mme Laporte, M. Laporte, et Jean, 10 ans.

Un renfort de 500 militaires seraient en devoir à Sherbrooke

SHERBROOKE — Des fouilles et des perquisitions ont été effectuées à Sherbrooke depuis l'adoption par le gouvernement fédéral d'une loi visant au démantèlement du Front de libération du Québec.

La rumeur persiste à l'effet que quatre individus auraient été arrêtés en marge de ces perquisitions et que ces derniers auraient été transportés dans la métropole immédiatement.

Une surveillance accentuée est par ailleurs exercée sur les édifices publics et la moindre présence louche a tôt fait d'y attirer les policiers.

Ce matin, des soldats armés effectuaient la surveillance des deux manèges militaires de Sherbrooke, celui de la rue Belvédère et celui de la rue Williams. Les soldats qui montent la garde au manège militaire de la rue Belvédère sont de langue anglaise et ne sont définitivement pas membres des Fusiliers de Sherbrooke.

Interrogés à savoir de quelle unité ils font partie, les militaires de faction rue Belvédère ont référé le journaliste à leur chef. Il n'a pas été possible non plus de savoir l'importance du groupe de militaires qui ont été envoyés à Sherbrooke.

Il était toutefois rumeur hier de l'arrivée de 500 militaires à Sherbrooke. Si le nombre exact des militaires qui se trou-

vent présentement à Sherbrooke n'est pas connu, il a été possible de constater qu'un certain nombre de voitures supplémentaires de l'armée sont stationnées dans la cour du manège militaire de la rue Belvédère.

Cette mesure semble être directement rattachée à la tentative de vendredi soir d'un ou de plusieurs criminels d'incendier le manège militaire de la rue Williams.

La surveillance des forces armées se poursuit entre temps à l'édifice de la compagnie de téléphone Bell.

La police de Sherbrooke n'a par ailleurs pas encore rendu public le communiqué des présumés membres du Front de libération du Québec laissée dans une cabine téléphonique vendredi soir à l'intersection des rues King et Alexandre.

Un soldat se tue accidentellement

OTTAWA — Le ministère de la Défense nationale a ordonné une enquête sur la mort du soldat Réginald Perridou, âgé de 37 ans, qui a été tué dans la nuit de vendredi à samedi, alors que le fusil mitrailleur qu'il portait en bandoulière est accidentellement parti.

Le militaire, qui appartenait au corps d'artilleurs cantonné à Petawawa, venait prendre sa faction devant la résidence de M. Edgar Benson, ministre des Finances. En tentant de sortir de la "Jeep" qui l'amenait, le planton s'est embarrassé les pieds dans les fils de son "walkie-talkie", qu'il avait déposé devant lui sur le plancher du véhicule.

Dans sa chute, le soldat Perridou pressa accidentellement sur la gâchette de son arme et il reçut une décharge de balles en plein visage.

Plusieurs Canadiens se demandaient jusqu'ici si les soldats qui assurent la protection des hommes et des édifices publics étaient réellement armés. Ils en ont maintenant la preuve tragique.

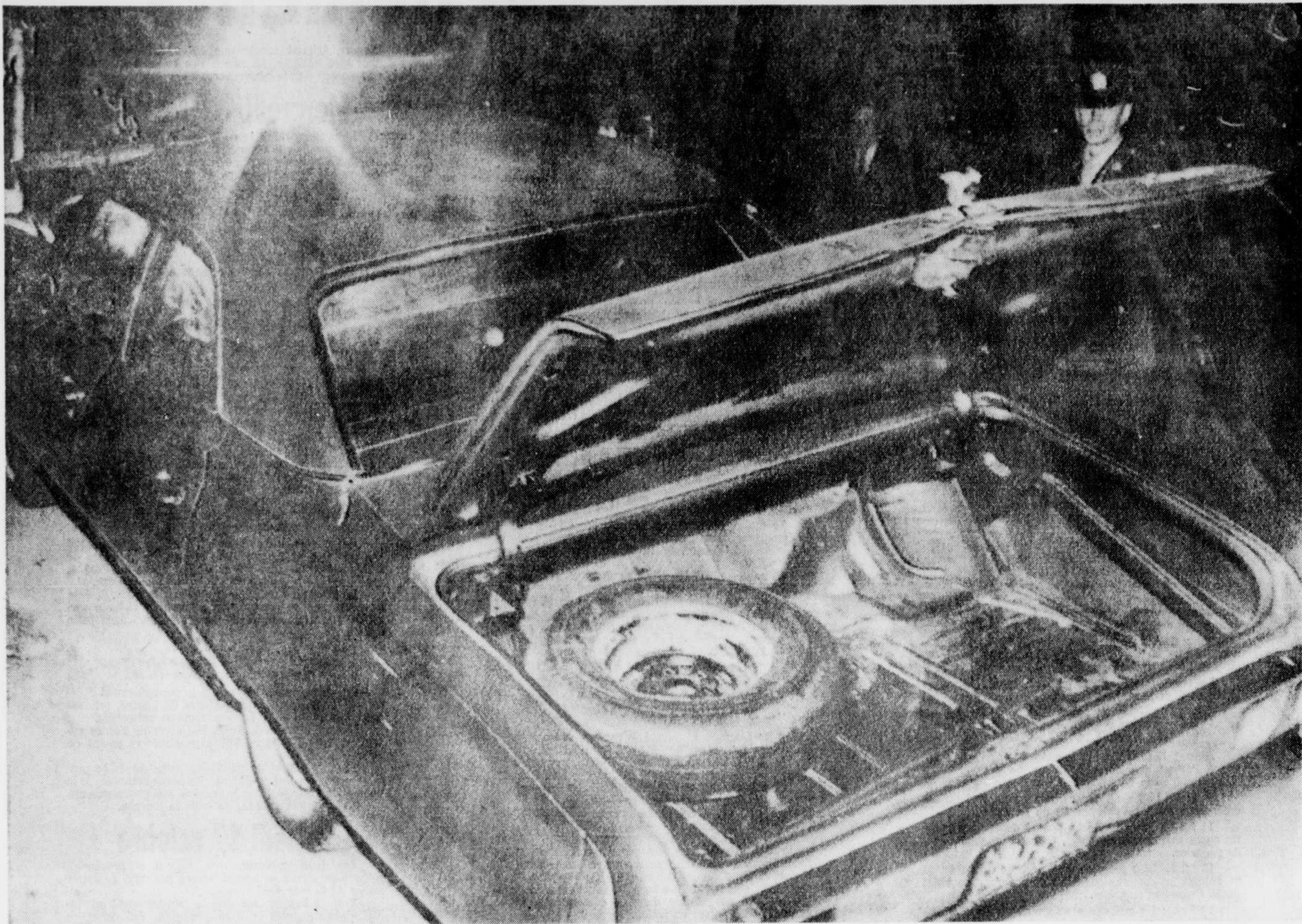
L'ambulance qui devait transporter le corps de Pierre Laporte à la morgue



Le poste CKAC a reçu l'indication de l'endroit où trouver Pierre Laporte



L'auto dans laquelle le corps de Pierre Laporte a été découvert...



Un médecin arrive sur les lieux de la macabre découverte...



Le film des événements

Voici, au jour le jour, le fil des événements dans lesquels le diplomate James Richard Cross d'abord et le ministre Pierret Laporte ensuite ont été impliqués avant que le cadavre de ce dernier ne soit découvert, tard hier soir, dans le coffre arrière de l'automobile qui avait servi, une semaine plus tôt, à quelques heures près, à son enlèvement par le Front de Libération du Québec.

Lundi 5 octobre

8 h. 20: Quatre hommes masqués enlèvent le haut commissaire britannique James Richard Cross, de sa demeure, à Montréal.

13h.: Les postes CKAC et CKLM sont avertis qu'un communiqué a été déposé au Pavillon Lafontaine de l'Université du Québec. La police trouve le communiqué qui est remis au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

16 h.: M. Choquette tient une conférence de presse et révèle les sept conditions posées par le FLQ pour la libération de M. Cross.

17 h.: Réunion d'urgence du cabinet Trudeau à Ottawa.

20 h.: Réunion d'urgence du cabinet Bourassa à Québec.

Mardi 6 octobre

Le matin, l'escouade anti-terroriste annonce qu'elle surveille étroitement tous les terroristes connus.

18 h.: Me Robert Lemieux, avocat montréalais qui a défendu plusieurs membres du FLQ, annonce au cours d'une conférence de presse que M. Cross sera sûrement exécuté si on ne se rend pas aux demandes du FLQ.

19 h.: Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, annonce que le gouvernement fédéral refuse de se rendre aux conditions du FLQ, mais qu'il est prêt à négocier.

20 h.: Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, annonce à Québec qu'il est d'accord avec la déclaration de M. Sharp.

20h.: CKAC reçoit un communiqué du FLQ annonçant que si les conditions n'étaient pas acceptées au plus tard à midi mercredi, M. Cross sera exécuté.

Le communiqué est accompagné d'une lettre de M. Cross à sa femme.

Mercredi 7 octobre

Durant l'avant-midi l'escouade anti-terroriste annonce l'arrestation d'une trentaine de personnes au cours d'une série de raids tenue au lever du jour.

9 h.: La police de Sorel découvre un taxi qu'elle croit avoir servi à l'enlèvement de M. Cross.

11 h.: Le ministre de la Justice du Québec lance un appel aux ravisseurs de M. Cross leur demandant de négocier.

12 h.: Le FLQ annonce qu'il accorde un sursis de 24 heures. Le communiqué est accompagné d'un billet de M. Cross aux autorités.

13 h. 45: Un quatrième communiqué du FLQ exige que l'escouade anti-terroriste cesse ses raids et réclame la publication immédiate de son manifeste.

18 h.: Me Lemieux annonce au cours d'une conférence de presse que plusieurs de ses clients accepteraient de quitter le pays pour se rendre soit à Cuba, soit en Algérie.

12 h.: La police fouille en vain la gare Windsor pour y trouver un communiqué du FLQ.

14 h. 45: M. Pierre Pascau, de la station de radio CKLM, apprend qu'un cinquième communiqué a été déposé à l'intersection des rues de Gaspé et Jean-Talon. Le FLQ demande lesquelles de ses conditions sont inacceptables au gouvernement fédéral et reporte la date limite à minuit.

22 h. 30: Radio-Canada fait la lecture du manifeste du FLQ.

Vendredi 9 octobre

1 h. 45: Le FLQ annonce un nouveau délai.
6 h.: Nouveau communiqué qui n'est trouvé que 15 heures plus tard. Le FLQ ne demande plus que la libération des prisonniers.

— Le matin, la police annonce qu'elle recherche cinq témoins en rapport avec l'enlèvement de M. Cross.

14 h. 45: Le ministre de la Justice du Québec demande au FLQ de donner une preuve que M. Cross est encore vivant. La preuve est donnée sous forme d'un billet adressé à sa femme.

16 h. 30: Arrestation du journaliste Louis Fournier et de quelques autres personnes qui sont tous remis en liberté après deux heures d'interrogatoire.

18 h. 00: Dernier communiqué de la cellule libération du FLQ, accordant un nouveau sursis de 24 heures.

— Durant la veille, la police effectue de nombreuses descentes pour tenter de trouver les suspects qu'elle recherche.

Samedi 10 octobre

17 h. 30 — M. Jérôme Choquette, au cours d'une conférence de presse télévisée, refuse de libérer les membres du FLQ en prison et promet la clémence pour les terroristes si M. Cross est relâché.

18 h. 15: Le ministre de l'Immigration et du Travail M. Pierre Laporte est enlevé à sa demeure à St-Lambert.

Dimanche 11 octobre

Le matin, un communiqué annonce que la cellule de financement Chénier offre de remettre M. Laporte en liberté si le gouvernement se rend aux sept demandes du FLQ.

12 h. 00 — Deuxième communiqué du FLQ accompagné d'un billet de M. Laporte à sa femme.

17 h. 00 — Troisième communiqué du FLQ pour confirmer l'authenticité du 2e. Lettre de M. Laporte au premier ministre Bourassa, accompagnée du permis de conduire du ministre et d'une quinzaine de laissez-passer et de cartes de crédit émis à son nom.

19 h. 50 — Déclaration de M. Robert Bourassa à la nation.

Lundi 12 octobre

8 h.: L'armée a envahi la capitale fédérale pour assurer la protection des membres du gouvernement.

16 h. 30: La station de radio CKLM reçoit un troisième communiqué du Front de Libération du Québec, auquel est attaché une lettre du ministre Laporte à son épouse. Ce document de la cellule Chénier se dit être le dernier, et on y réitère la formulation des conditions déjà posées.

22 h. 55: Le FLQ, dans un communiqué remis au poste CHRC de Québec, menace cette fois d'enlever un médecin-spécialiste si les personnes en cause n'ont pas réglé la situation qui sévit dans les hôpitaux de la province, soit avant 18 heures le 14 octobre. La "cellule Nelson" se réclame dans ce communiqué d'être la troisième à entrer en action.

Mardi 13 octobre

8 h.: Le ministre de la Justice du Québec Me Jérôme Choquette, consent à la libération sur parole de Me Robert Lemieux, choisi par le FLQ pour négocier avec le gouvernement sur les modalités d'application de ses conditions.

Plus tard dans la journée, le premier ministre du Canada déclarait que son gouvernement pourrait aller jusqu'à une restriction des libertés publiques au Canada pour combattre les tentatives de ceux qui cherchent à établir un "pouvoir parallèle".

En fin de soirée, le procureur du FLQ, Me Robert Lemieux, après avoir discuté pendant toute la journée avec le représentant gouvernemental, Me Robert

Demers, laissait savoir que les négociations étaient dans une impasse, en raison des conditions sine qua non posées par le gouvernement.

Mercredi 14 octobre

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, prétend que chaque concession faite aux terroristes serait une démission vers des concessions ultérieures. Il déclare aussi que "le temps est venu de se lever pour combattre", pour protéger l'ordre et la loi.

De toute la journée, le FLQ ne donne signe de vie. En fin de soirée, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, accuse Me Lemieux de retarder volontairement la marche des négociations.

Pendant toute la soirée, le cabinet de M. Bourassa s'est réuni en assemblée d'urgence pour discuter de la situation.

Jeudi 15 octobre

Des troupes de l'armée canadienne arrivent à Montréal pour assurer la "sécurité" de la population et des édifices publics, à la suite d'un appel lancé par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

L'urgence de la situation amène le premier ministre du Canada à annuler le voyage qu'il devait effectuer en Russie.

Des hommes publics, dont les présidents des principales centrales syndicales du Québec, le journaliste Claude Ryan et le chef du PQ, M. René Lévesque, signent une déclaration conjointe dans laquelle ils demandent au gouvernement de consentir à libérer les prisonniers dont le FLQ demande l'élargissement, afin de sauver la vie de James Cross et de Pierre Laporte.

Le gouvernement Bourassa émet un communiqué "final", vers 21 heures, dans lequel sont rejetées de façon non équivoque toutes les exigences du FLQ et qui donnait aux ravisseurs six heures pour céder.

Le procureur du FLQ, Me Robert Lemieux, déclare que son mandat est terminé, après une violente sortie contre l'attitude du gouvernement dans cette affaire.

Vendredi 16 octobre

A quatre heures du matin, le gouvernement fédéral proclame la loi des mesures de guerre, rendant ainsi hors-la-loi tous les mouvements subversifs.

Durant toute la journée, les forces de l'ordre auront procédé à plus de 200 arrestations et autant de perquisitions.

Vers 22h.30, à la télévision canadienne, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'adresse à la population pour justifier le geste de son gouvernement.

Aucun signe du FLQ de toute la journée.

Samedi 17 octobre

Les deux gouvernements, fédéral et provincial, siègent tous deux en assemblée spéciale, afin de déterminer de la marche à suivre.

Vers 10 heures hier soir, le gouvernement provincial, dans un geste de dernier recours, fait connaître aux ravisseurs de M. Cross et Laporte les modalités qui pourraient permettre leur sauf-conduit à Cuba, après entente entre le gouvernement de ce pays et celui du Canada.

Plus tôt, soit à 19h.30, la station radiophonique de CKAC avait reçu un premier appel téléphonique indiquant qu'on retrouverait à St-Hubert le cadavre de M. Pierre Laporte dans la malle de l'automobile qui avait servi à son enlèvement.

Dimanche 18 octobre

A minuit vingt-cinq, la découverte du cadavre était officiellement confirmée.

A 2h.45 a.m. le corps est identifié par des membres de la famille.



Le Québec sous la protection de l'armée

LES COMMENTAIRES DES HOMMES PUBLICS

Le maire Marc Bureau: "J'ai honte d'être Québécois..."

SHERBROOKE — Le maire de Sherbrooke, M. Marc Bureau, a déclaré aux environs de 3h.30 ce matin qu'il a appris avec un profond regret la mort de M. Pierre Laporte.

"Il est décevant, a dit M. Bureau, que des mesures aussi inhumaines aient été employées".

M. Bureau a ajouté qu'il a honte d'être Québécois en voyant de tels événements.

Le maire de Sherbrooke a rappelé qu'il existe d'autres moyens de faire valoir ses opinions.

M. Bureau a invité tous les citoyens à rester calme face à ces événements et il a adressé cette invitation de façon plus particulière aux jeunes.

S'adressant toujours aux jeunes surtout, le maire Bureau a invité ces derniers à vivre le système démocratique, à ne pas vivre comme on l'a vu dernièrement.

"Il est temps plus que jamais de rester calme", a terminé M. Bureau.



Le député Paul Gervais: "Un assassinat écoeurant"

Le député de Sherbrooke aux Communes, Me Paul Gervais, a qualifié d'écoeurant l'assassinat de Me Pierre Laporte, ministre du Travail et de l'Immigration du Québec.

M. Gervais a souligné que l'emploi du terme écoeurant n'est pas usuel, mais qu'il s'applique bien dans le cas du meurtre de M. Laporte.

Le député de Sherbrooke, qui dormait à son domicile de Sherbrooke et qui ne savait rien de la découverte du corps de M. Laporte, au moment où il a été appelé par un journaliste de La Tribune, à 5 heures ce matin, a ajouté que le gouvernement du Canada travaille la main dans la main avec le gouvernement du Québec et que ces deux administrations légitimement établies ne peuvent pas se laisser mener par un autre gouvernement qui tente de s'établir au moyen du chantage des enlèvements et des meurtres.

"Cette histoire est tout à fait malheureuse", a commenté le député Gervais.

Il a qualifié cet assassinat de bouleversement pour tout le monde.

"Nous menions une vie tranquille au Québec, dit-il, et il était grand temps que des mesures spéciales soient adoptées pour continuer d'assurer cette vie tranquille", a poursuivi Me Gervais.

Rappelant que tous les députés du Québec s'étaient montrés d'accord sur les lois spéciales adoptées, M. Gervais a dit espérer qu'il y aura désormais unanimité complète derrière cette lutte en vue de retrouver les auteurs de cet acte de lâcheté qui a été posé, en tuant Pierre Laporte.

Le député René Lavoie: "Des événements impensables"

Le député de Wolfe à l'Assemblée nationale, M. René Lavoie, s'est dit extrêmement "bouleversé" à l'annonce de la "terrible" nouvelle de la mort, "prématurée et tragique", du ministre Pierre Laporte, assassiné par la cellule terroriste qui le détenait.

De tels événements, a-t-il dit tôt ce matin sur les ondes radiophoniques, sont tout à fait "impensables" dans une province comme la nôtre.

M. Lavoie a déclaré qu'il connaissait M. Laporte depuis 1962 et qu'il avait toujours eu à son égard un très grand respect. "Nous étions des adversaires, mais de bons amis".

M. Laporte, devait-il ajouter, fut un homme politique qui respectait toujours sa parole.

Au nom de sa famille et de ses concitoyens du comté de Wolfe, M. Lavoie a offert ses plus sincères condoléances à la famille de M. Laporte si cruellement éprouvée.

Trudeau bouleversé: "J'ai honte de ce geste aussi cruel..."

Le premier ministre Pierre Trudeau s'est dit bouleversé et consterné en apprenant la nouvelle de la mort de M. Pierre Laporte "qui a été tué lâchement par une bande d'assassins".

"Comme Canadien, j'ai honte de ce geste aussi cruel commis avec tant de sang-froid et de perfidie".

A la suite de geste, il faut que les Canadiens s'unissent alors que le pays vit un des moments les plus tragiques de son histoire".

Il a ensuite offert sa profonde sympathie à la famille si terriblement éprouvée.

Bourassa: "Laporte est victime d'une haine terrifiante"

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a qualifié tôt ce matin l'assassinat de M. Pierre Laporte, ministre du Travail et de l'Immigration, d'événement tragique.

Le premier ministre du Québec a ajouté que M. Laporte a été la victime de la haine, d'une haine terrifiante.

M. Robert Bourassa a enfin déclaré que Mme Laporte et ses enfants peuvent être assurés de toute sa sympathie et de la sympathie de tous les Québécois.

Stanfield: "Un assassinat qui laisse un sentiment de tristesse"

Le chef de l'Opposition à Ottawa, M. Robert Stanfield, a laissé connaître sa réaction, tard hier soir, par le moyen d'un communiqué transmis sur les ondes.

Le chef du Parti Progressiste - conservateur a déclaré que l'assassinat de M. Pierre Laporte lui laissait un sentiment de "profonde tristesse".

Pour M. Stanfield, il importe maintenant de "s'assurer que le FLQ n'atteigne pas son but, qui est de diviser le pays".

Caouette: "Le gouvernement devrait tuer les chefs FLQ"

M. Réal Caouette a déclaré que tout Canadien, digne de ce nom doit éprouver une grande honte à la suite de ce sauvage assassinat. "Il s'agit d'une sale besogne, a-t-il déclaré, que de vouloir libérer le Québec en liquidant et en supprimant des vies. Les membres du FLQ sont tous semblables, ils sont des tueurs, sans aucun scrupule."

"Le gouvernement connaît les chefs du FLQ et il devrait sans délai les tuer, les conduire devant le peloton d'exécution même s'il fallait en éliminer 10 pour un seul homme tué. Il faut les conduire devant un peloton d'exécution pour que cesse la tuerie au pays."

Drapeau: "Une mort qui me touche vivement..."

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, commentant la mort de M. Pierre Laporte, a souhaité que le sacrifice de la vie du ministre de l'Immigration et du Travail, fera reconnaître le rôle qu'il a joué.

"Mon émotion est vive et profonde et cette mort m'aurait touché vivement même si elle était survenue dans d'autres circonstances, car M. Laporte était un ami personnel", a ajouté M. Drapeau.

Saulnier: "Un crime non politique mais crapuleux"

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré tôt ce matin que l'assassinat de M. Pierre Laporte n'est pas un crime politique, mais un meurtre crapuleux.

M. Saulnier était un ami de longue date de M. Laporte.

"Le peuple crie vengeance pour ce meurtre crapuleux", a dit encore M. Saulnier.

Parlant ensuite de M. Pierre Laporte, M. Saulnier a déclaré que peu d'hommes ont rendu d'aussi grands services à la nation.

Le président du comité exécutif de Montréal a déclaré que le ministre Laporte va prendre place dans la longue liste des héros morts pour la liberté.

M. Saulnier a enfin offert ses condoléances à la famille de M. Laporte.

Tremblay: "Un raffinement de cruauté et méchanceté"

M. Jean-Noël Tremblay, représentant de l'Union nationale, a déclaré:

"C'est un jour de deuil national pour le Québec, le Canada et pour tout le continent Nord Américain. Cette nouvelle ne nous a pas pris par surprise, mais nous ne nous attendions pas à un tel raffinement de cruauté et de méchanceté.

"Je voudrais offrir à Mme Laporte mes sentiments de condoléances les plus sincères et les plus émus. Ce ne sont pas seulement des mots, cela vient du coeur.

"M. Laporte était un adversaire que nous aimions. Il était éminemment estimable. Il avait du talent. Moi et tous nous perdons un ami et un support. Je réitère mes sentiments de condoléances les plus sincères à son épouse et à ses enfants.

Clément Vincent: "Nous sommes tous responsables"

A Trois-Rivières, M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture, dans l'ancien gouvernement de l'Union nationale, a offert ses sympathies à Mme Laporte ainsi qu'aux membres de la famille de M. Pierre Laporte.

"M. Laporte était un collègue et un ami. Plus que jamais, il sera nécessaire de reconnaître que nous sommes tous responsables de ces événements. Si chacun de nous devient un meilleur citoyen dans sa propre vie, nous serons capables de retourner à notre travail quotidien dans le calme et l'ordre".

"Puisse Dieu donner le courage à nos dirigeants de rétablir un climat de paix".

Douglas en accord avec les mesures de guerre

M. Tommy Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, qui s'était d'abord dit quelque peu hostile à la loi d'urgence édictée par le gouvernement fédéral, s'est déclaré maintenant d'accord sur les mesures adoptées.

M. Douglas a demandé que les policiers intensifient les recherches et accélèrent la chasse à l'homme, en vue de retrouver les meurtriers de M. Laporte.

Alexandre Cyr: "Un sacrifice pour sauver la liberté"

M. Alexandre Cyr, député libéral fédéral de Gaspé, a déclaré:

"Je suis revenu au parlement quand j'ai appris la nouvelle pour sympathiser avec notre chef M. Trudeau et M. Marchand. C'est une tragédie pour le Québec, le Canada et pour l'univers.

"La réaction de la population anglaise du reste du Canada sera sûrement la même que celle de 10 pour cent de langue anglaise de mon comté. Nous vivons dans un pays démocratique et ce genre de choses ne devrait pas arriver. Il ne devrait pas y exister des préjugés de race ni de religion.

"M. Laporte est la première victime politique du Québec. Son sacrifice de donner sa vie aidera sûrement à sauver la liberté de tous les citoyens du Canada. J'ai la conviction que tous mes collègues partagent mes sentiments."

Samedi à Ottawa: des télégrammes pour appuyer Trudeau...et les commentaires de plusieurs députés

Depuis hier matin, le bureau du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau a été littéralement inondé de télégrammes provenant de citoyens et d'organisations qui voulaient lui accorder leur appui, suite à la promulgation de loi des mesures de guerre.

Un des secrétaires de M. Trudeau a déclaré que les télégrammes et missives sont à 90% favorables à l'importante décision depuis plus de deux jours. Plus de 500 messages étaient déjà parvenus à Ottawa en début de journée hier. Une compilation des 162 télégrammes reçus vendredi a démontré que 140 d'entre eux appuyaient le gouvernement, que 11 exprimaient certaines réserves et que 11 autres désapprouvaient le geste.

Dix de ces télégrammes provenaient des provinces de l'Atlantique (9 pour, 1 contre), 58 du Québec (46 pour, 11 avec des réserves et 1 contre), 57 de l'Ontario (51 pour et 6 contre), 7 du Manitoba (6

pour, 1 contre), 4 de la Saskatchewan (tous pour), 9 de l'Alberta (8 pour, 1 contre) et 17 de la Colombie-Britannique (16 pour, 1 contre).

Le Parti communiste est contre

En dehors de la colline parlementaire hier, une quarantaine de membres du Parti communiste du Canada ont fait une démonstration afin de protester contre l'action du gouvernement. Dans un télégramme qu'ils ont fait parvenir au Premier ministre et aux autres leaders parlementaires, les protestataires ont déclaré que le gouvernement avait manipulé la démocratie et les droits civils de tous les Canadiens dans un odieux effort pour élever le Canada anglais contre le Canada français.

Peine de mort

Le député conservateur de Red Deer, M. Robert Thompson, a réclamé la peine de mort pour les personnes qui kidnappent des gens. Il a ajouté que le gouvernement savait depuis plusieurs années qu'il existait des mouvements subversifs au Québec.

David MacDonald a rappelé que son parti trouvait que la loi de guerre donnait au gouvernement trop de pouvoirs comparativement à l'importance de l'incident du Québec. Il a demandé si le gouvernement n'avait pas voulu en se donnant tant de pouvoirs tenter tout simplement de supprimer ceux qui ne partageraient pas son opinion.

Le député Mark Mac Guigan, de Windsor, a dit de son côté que les tortures infligées à une jeune fille vendredi à Hull étaient une autre indication de la volonté du FLQ d'user de violence.

Heath Macquarrie, député de Hillsborough, a déclaré que le Canada ne serait plus jamais le même à la suite des derniers événements. Il s'est dit en faveur des efforts faits pour éliminer les terroristes et a dit pas comprendre qu'on ait pris autant de temps avant de se décider à agir.

Le député de Cumberland, Robert Coates a qualifié de dictatorial les pouvoirs obtenus par le gouvernement. Il a reproché à ce dernier d'avoir attendu que le pays soit au bord de la guerre civile pour agir.

Georges Valade, député de Montréal-Sainte-Marie, s'est dit d'accord avec le gouvernement qui avait pris la seule mesure possible en proclamant la loi de guerre. Il a ajouté que seulement un député du Québec pouvait comprendre la situation.

Radio-Canada

Un ancien journaliste, Paul Saint-Pierre, député libéral de Coast Chilcotin, s'en est pris aux journalistes en général et à Radio-Canada en particulier. Il a demandé au gouvernement de prendre le contrôle complet de la section française de Radio-Canada.

Il s'en est pris également aux journalistes de la galerie de la presse.

Le congrès créditiste sous les yeux policiers

THETFORD MINES (MD) — La première journée du congrès annuel national du Ralliement créditiste qui a débuté, hier, au CEGEP de Thetford Mines, s'est déroulée du commencement à la fin sous l'œil inquisiteur des forces policières. Des mesures de sécurité assez extraordinaires avaient été prises pour assurer la protection des hommes politiques, notamment MM. Réal Caouette et Camil Samson.

MM. Réal Caouette, chef national du Ralliement créditiste, et M. Camil Samson, leader de l'aile québécoise de la même formation politique, ont été l'objet d'une surveillance très étroite. Six membres de la Gendarmerie Royale du Canada ont surveillé tous les déplacements de M. Réal Caouette, cependant que deux agents de la Sûreté du Québec escortaient continuellement M. Camil Samson. Quant aux députés créditistes, aussi bien fédéraux que provinciaux, ils n'étaient pas spécialement protégés, ce qui n'a pas empêché les agents de la paix de garder un œil vigilant sur leurs allées et venues.

Cette nuit, à la suite de l'aggravation de la situation au Québec, la protection de la police s'est accentuée autour de MM. Réal Caouette et Camil Samson.

Au cours de la journée d'hier, plusieurs membres de la Sûreté municipale de Thetford Mines s'étaient joints à la Sûreté du Québec et à la Gendarmerie Royale du Canada pour assurer une protection adéquate aux hommes politiques. Pendant qu'à l'intérieur de la bâtisse du CEGEP on veillait sur la sécurité des leaders créditistes, d'autres policiers municipaux étaient de faction à l'extérieur. Les agents de la paix arboraient des habits civils pour accomplir leur boulot, mais on pouvait les repérer facilement.

Ratissage

Tôt samedi matin, le CEGEP de Thetford Mines fut ratissé par les forces policières dans le but de prévenir toute action répréhensible. Effectivement, la première journée du congrès national du Ralliement créditiste s'est déroulée dans le calme. D'après nos informations, on ne rapporte aucune perquisition, aucune arrestation.

A ce sujet, M. Réal Caouette a déclaré que les Créditistes avaient fait preuve de beaucoup de courage en tenant leurs assemblées annuelles à Thetford Mines en dépit du climat de tension qui prévaut dans le moment au Québec.

Des sadiques gravent les lettres "FLQ" sur la poitrine d'une jeune fille

HULL (PC) — Une cinquantaine de policiers ont multiplié les descentes, hier, dans le but de retrouver les ravisseurs d'une femme de 27 ans qui l'ont martyrisée et lui ont gravé les lettres FLQ sur la poitrine avant de la relâcher quelque huit heures plus tard.

Au moins quatre personnes dont possiblement une femme ont participé à l'attentat.

La femme qui a été identifiée comme Monique Deschamps a été soignée à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull pour de multiples blessures infligées avec un couteau.

Selon l'assistant directeur de la police de Hull, M. Morin, la victime marchait seule sur la rue Nicolet dans le district de Wrightville vers les 19h. 20 vendredi, lorsqu'elle fut saisie par derrière. On lui recouvrit immédiatement les yeux et on la poussa dans une automobile.

La jeune femme prit place sur le siège arrière de l'automobile, entre deux hommes alors qu'un troisième conduisait le véhicule.

Après un voyage qui dura de 10 à 15 minutes, on s'arrêta à une maison. Mlle Deschamps croit avoir entendu une voix de femme dans la demeure.

On plaça la victime sur une table et on lui attacha les poignets et les bras alors que quelqu'un faisait des trous dans ses vêtements avec un couteau.

C'est alors que les ravisseurs gravèrent les lettres FLQ sur son estomac. On lui demanda alors de répéter les demandes du Front de libération du Québec au premier ministre Trudeau. Ses ravisseurs l'envoignaient de se rendre au poste de radio de Hull CKCR, et de répéter le message sur les ondes.

Les ravisseurs ont également gravé la lettre F sur son épaule gauche, la lettre X sur ses hanches et firent d'autres éraflures dans son dos.

Après avoir subi ces sévices Mlle Deschamps a été remise dans l'automobile et conduite à deux pâtés de maison de l'endroit d'où elle avait été enlevée.

Sans ménagement on la poussa à l'extérieur du véhicule qui circulait lentement. Trois garçons se portèrent à son secours et la conduisirent au poste de police de Hull.

Les policiers tentaient de localiser l'automobile ainsi que la maison des ravisseurs, hier, mais sans succès.

Motards

Il est fort possible que les sadiques qui se sont livrés à de tels gestes n'aient rien à voir avec le mouvement terroriste mais qu'on ait décidé de profiter du climat actuel pour se livrer à des actes de bas instinct.

Des motards pourraient être les auteurs de cet acte. Dans le passé à Montréal des motards s'étaient livrés à des actes d'un sadisme inimaginable sur des jeunes filles. Rappelons également que l'an dernier les policiers de Montréal Nord avaient retrouvé le cadavre d'une jeune fille, sur laquelle on avait gravé sur son corps les mots "I love you frenchie" avant de l'assassiner.

A Thetford Mines samedi, Caouette et Samson dénonçaient les terroristes

THETFORD MINES (MD) — Les allocutions prononcées par MM. Réal Caouette et Camil Samson lors de l'ouverture du congrès annuel du Ralliement créditiste fédéral tenu au CEGEP de Thetford Mines, ont principalement traité de l'enlèvement de M. James Richard Cross et Pierre Laporte, de la décision du gouvernement du Canada de promulguer la loi des mesures de guerre et de la crise qui frappe présentement la province de Québec.

Destruction

M. Réal Caouette, chef national du Ralliement créditiste, a précisé que notre système moderne est en voie de destruction par des hommes de désordre. "Cette récente insurrection a été engendrée par des éléments subversifs de l'étranger qui sont venus soulever nos gens. Le sang ne règle rien", a-t-il lancé.

M. Réal Caouette a ensuite posé plusieurs interrogations. "Le FLQ a-t-il amélioré le sort des opprimés en kidnappant MM. Cross et Laporte! a-t-il augmenté la quantité de pain sur la table des pauvres! Jamais la révolution n'a servi le peuple. Tous les pays qui ont utilisé la bombe ont ensuite perdu leur liberté", a-t-il renchérit.

M. Réal Caouette a demandé aux ravisseurs de MM. Cross et Laporte de libérer leurs otages. Il a ajouté que le crédit social avait prévu le terrorisme des derniers jours. "Ceux qui ne croient pas en nous devront cesser de nous prendre à la légère", a-t-il dit.

Il a imputé les désordres des derniers jours à la finance et a blâmé les gouvernements qui se sont succédés à la tête de la province de Québec au cours des dix dernières années. "Le Crédit social veut donner plus de sécurité et de liberté à la population. Les gens veulent vivre en paix et ils ont le droit de vivre", a enchaîné M. Caouette.

Le chef national du Ralliement créditiste a dit que le gouvernement a trouvé de l'argent pour réprimer une rébellion. "Pourquoi ne trouve-t-on pas d'argent en temps de paix pour assurer la liberté et la sécurité à la population", s'est-il demandé.

Mesures sociales

M. Camil Samson, leader de l'aile québécoise du Ralliement créditiste, a exprimé l'avis que les heures tragiques vécues au Québec depuis quelques jours sont uniquement l'aboutissement des mesures socialistes édictées par les gouvernements qui ont dirigé la province au cours de la dernière décennie. Il a parlé de la nationalisation de l'électricité, de l'assurance-hospitalisation, de ce qu'il qualifie de nationalisation de l'éducation et de l'assurance-santé.

Reprenant un peu les mêmes thèmes que le chef national du parti, M. Camil Samson a rappelé que ce n'est pas en faisant couler le sang dans les rues de la ville de Montréal qu'on parviendra à instaurer un régime pouvant satisfaire aux besoins de la population du Québec.

"Notre démocratie est en danger. La population du Québec ne peut se permettre de renverser le gouvernement par les armes. Ça fait 30 ans que le Crédit social lutte dans l'ordre. Au Québec, les hommes de désordre sont plus actifs mais moins nombreux que les hommes d'ordre. Réveillons-nous. Nous ne pouvons laisser une minorité d'agitateurs de trouble s'emparer du pouvoir", a-t-il poursuivi tout en invitant la population au calme.

Il a déclaré que les étudiants paient pour les pots cassés et qu'ils se laissent influencer par des types de l'académie de Michel Chartrand. "Les prisonniers politiques sont des hommes qui ont violé la loi et ils doivent être punis selon la loi", a-t-il opiné.

M. Samson s'est rallié à M. Réal Caouette pour fustiger le parti québécois, qui selon eux, n'a pu retenir ses éléments extrémistes. "Le parti québécois recrute la totalité des révolutionnaires. On peut dire sans se tromper que les membres du FLQ ont voté pour le parti québécois lors de la dernière élection provinciale", ont soutenu MM. Caouette et Samson.

M. Camil Samson a conclu son exposé en affirmant que le Crédit social apportera la sécurité et la liberté lorsque la situation actuelle sera normalisée.

Le cardinal Maurice Roy: "Tous les hommes appelés à se réconcilier dans la fraternité"

Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a rendu publique, samedi, une déclaration faite par l'Assemblée des Evêques du Québec en marge des événements qui secouent actuellement notre province. Vu son importance, nous publions ce message au texte:

"Des faits d'une particulière gravité sèment le désarroi dans notre milieu. Le cercle de la violence se referme sur nous.

"Nous sommes des hommes. Nous sommes, libres, raisonnables et frères. Chacun, au fond de sa conscience, est interpellé par les événements que nous vivons. Chacun est appelé à répondre aux exigences du moment en assumant toute sa responsabilité.

"Le chrétien croit qu'en vertu de la libération apportée par le Christ, tous les hommes sont appelés à se réconcilier dans la fraternité. Cette conviction commande, dès maintenant, un esprit et un comportement d'amour et de paix.

"L'injustice nourrit la violence. Les groupes comme les individus sont donc conviés à agir en toute urgence et avec réalisme pour assurer une distribution équitable des richesses et des chances devant la vie. Justice doit être également faite aux légitimes aspirations des collectivités.

"La violence des événements ne doit pas faire perdre le sens de la mesure. Il doit y avoir de la mesure dans les accusations qu'on porte, dans

les revendications qu'on fait, dans les paroles publiques qu'on prononce et dans l'exercice du pouvoir.

"Le respect des personnes est l'âme de toutes les vraies réformes. On ne construit pas un avenir collectif sur l'esprit de haine, sur l'acceptation, ouverte ou voilée, d'actes qui frappent arbitrairement des personnes, voire jusque dans leur vie.

"La réalité se transforme à un rythme jusqu'ici insoupçonné. Ce phénomène est source de malaises inquiétants. Il nous invite à nous rendre capables de renouvellement. Il nous fait comprendre que toutes les structures sont relatives, aussi bien celles dans lesquelles on vit que celles qu'on veut leur substituer. Les fanatismes et les fausses certitudes cèdent devant cette constatation élémentaire. Chacun doit se rendre capable d'écouter l'autre.

"La situation est grave. Il faut savoir garder le contrôle de soi et maîtriser la peur. Nombre de personnes souffrent dans l'angoisse et parfois dans la solitude: qu'elles sachent que nous leur vouons une sympathie fraternelle. Il faut nous recueillir et prier.

"La paix, dans la justice, est le besoin le plus urgent de notre monde: c'est le moment de la construire, conclut le message des évêques québécois.

